



## **PREAVIS MUNICIPAL No 17-06**

Sainte-Croix, le 13 février 2016  
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

### **Nouveau Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) – Etape de prospection**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **Objet du préavis**

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit destiné à la prospection hydrogéologique d'un site pour réaliser un nouveau puits d'eau potable sur le territoire communal. Cette recherche approfondie fait suite à l'évaluation des ressources en eau souterraines exploitées et potentielles (synthèse donnée dans l'annexe 1) réalisée dans le cadre de l'élaboration du nouveau PDDE communal (préavis no 15-14).

#### **Situation et contexte**

L'approvisionnement en eau de la commune de Sainte-Croix est actuellement bien diversifié et a permis de couvrir les besoins en eau de la commune depuis près d'un siècle. Toutefois, les dernières évaluations de 2016 ont mis en évidence une insuffisance d'approvisionnement communal lors de périodes d'étiage (quantité insuffisante) ou pluvieuse (qualité insuffisante et traitement peu efficace) nécessitant un apport de l'ACRG toujours plus important, ainsi que la vétusté et la fin de vie des ouvrages et des équipements associés.

Ainsi, dans les prochaines années, d'importants travaux de mise en conformité et de rénovation devront être réalisés, de l'ordre de 13 mio CHF HT (+/-35%) pour les 3 principales sources, sans diminuer les besoins d'approvisionnement depuis l'ACRG. Afin de maintenir une autonomie communale intéressante, une possibilité serait d'avoir accès aux nappes souterraines mises en évidence dans l'étude hydrogéologique de 2016, au moyen d'un nouveau puits proche du système alimentation en eau potable communal. Le coût d'un tel puits est estimé à 2.2 mio CHF HT (+/-35%).

Avant d'engager les importants frais susmentionnés, il est donc judicieux d'approfondir les prospections hydrogéologiques via quelques forages de reconnaissance sur les sites proposés par l'hydrogéologue. Les conclusions devront permettre de confirmer la possibilité de réaliser un puits permettant de soutirer au moins 500 l/min d'eau de bonne qualité et, ainsi, permettre d'optimiser les mesures de réhabilitation des sources communales.

### **Descriptif, planning et coûts projetés :**

Le descriptif, le planning général et les coûts projetés ont été estimés sur la base d'offres actuelles d'entreprises. En résumé, le crédit demandé dans ce préavis se décompose de la manière suivante :

#### Tranche ferme

|                                                     |            |                 |
|-----------------------------------------------------|------------|-----------------|
| Etape 1. Sélection du 1° site à investiguer         |            |                 |
| a. Prestations hydrogéologue                        | CHF        | 4'500.00        |
| b. Prestations d'ingénieurs-conseils                | CHF        | 4'000.00        |
| Etape 2. Caractérisation du 1° site d'investigation |            |                 |
| a. Campagne de géophysique                          | CHF        | 12'000.00       |
| b. Prestations hydrogéologue                        | CHF        | 4'000.00        |
| c. Prestations d'ingénieurs-conseils                | CHF        | 4'400.00        |
| Divers et imprévus (~15%)                           | <u>CHF</u> | <u>4'300.00</u> |
| Sous-total tranche ferme HT                         | CHF        | 33'200.00       |

#### Tranche conditionnelle (réalisation dépendante des résultats des étapes 1 à 3)

|                                      |            |                   |
|--------------------------------------|------------|-------------------|
| Etape 3. Forage(s) de reconnaissance |            |                   |
| a. Travaux de forage                 | CHF        | 135'000.00        |
| Option augmentation diamètre forage  | CHF        | 26'000.00         |
| b. Essais de pompage                 | CHF        | 7'000.00          |
| c. Analyses en laboratoire           | CHF        | 4'000.00          |
| d. Prestations hydrogéologue         | CHF        | 22'000.00         |
| e. Prestations d'ingénieurs-conseils | CHF        | 9'000.00          |
| Divers et imprévus (~15%)            | <u>CHF</u> | <u>30'500.00</u>  |
| Sous-total tranche conditionnelle HT | CHF        | 233'500.00        |
| <br>                                 |            |                   |
| Total du projet HT                   | CHF        | 266'700.00        |
| TVA 8%                               | <u>CHF</u> | <u>21'300.00</u>  |
| <b>Total du projet TTC</b>           | <b>CHF</b> | <b>288'000.00</b> |

Il est important de noter que la réalisation des démarches pour l'exploitation de la nouvelle ressource dépend des résultats des étapes 1 à 3. Elle n'est donc pas incluse dans le présent préavis.

## CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de prospections hydrogéologiques via quelques forages de reconnaissance;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **CHF 288'000.--**, le compte N° 9144.17.06 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement après déduction des subventions, par le compte N° 810.3311 sur une période maximale de 15 ans, la première fois au budget 2019.
- L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 24'960.-- la première année en tenant compte des intérêts (2 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 15 ans, le coût représente Chf 22'400.-- avec annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

**Délégué municipal : M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal**